

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le vingt-neuf novembre s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal POCHAT-BARON, Maire.

Présents : POCHAT-BARON Pascal, Maire ;

Adjoins au Maire : BOCHATON Maryse, GOY Corinne, GOY Francis, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VIGNY Gérald

Conseillers municipaux : CAMUS Isabelle, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESA Marie, GERNAIS Benjamin, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel

Absents représentés : Pouvoir de CENCI Antoine à PILLET Isabelle ; CHENEVAL Jean-Pierre à POCHAT-BARON Pascal ; de LAOUFI Nadia à VIGNY Gérald ; de LAVERRIERE Magali à PELLET Sébastien ; de VALENTIN Pierre à GOY Francis ; de VAUR Florence à GOY Corinne

Absent: GAVARD-PERRET Alexandre

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame BOCHATON Maryse est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 19
Représentée : 6
Votants : 25

Délibération n° D2023_097 – RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

Afin de pouvoir adapter le grade de recrutement des agents du service population, il convient de transformer deux emplois d'adjoins administratifs principaux 2^{ème} classe à plein temps en postes d'adjoins administratifs à plein temps.

Il convient également de passer la quotité de temps de travail d'un poste d'adjoins administratifs en temps non complet 90% à un poste d'adjoins administratifs à plein temps.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus
- **ADOpte** le tableau des effectifs ainsi proposé à compter du 01/01/2024

GRADE	CAT	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	DONT TEMPS NON COMPLET	Temps Travail	TEMPS PARTIEL / TEMPS NON COMPLET
PERSONNELS TITULAIRES						
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché territorial principal	A	1	1		100%	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	1		100%	
Rédacteur	B	1	0		100%	
Adj administratif ppal 1° cl	C	2	2		100%	TP 90%
Adjoins administratifs	C	5	4		100%	TP 90%
					100%	
					100%	
					100%	

FILIERE CULTURELLE							
Assistant de conservation du patrimoine 2ème classe	B	1	1			100%	
FILIERE TECHNIQUE							
Technicien ppal 1° cl	B	2	1			100%	
Agent de maîtrise ppal	C	1	1			100%	
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3	3			100%	
						100%	
						100%	
Adjoint technique ppal 2° cl	C	13	12	3 agents à temps non complet		100%	
						100%	
						100%	
						100%	
						100%	
						100%	
						32,26	TNC
						22,40/35	TNC
						20,30/35	TNC
						100%	
100%							
100%							
100%							
Adjoint technique	C	2	2			100%	
						29,33/35	TNC
FILIERE ANIMATION							
Adjoint d'animation ppal 2° classe	C	1	1	1 agent à temps non complet		24,83/35	TNC
Adjoint d'animation	C	2	2	2 agents à temps non complet		25,97/35 28,72/35	TNC
FILIERE MEDICO SOCIALE							
ATSEM ppal 1° cl	C	4	4	4 agents à temps non complet		33,29/35	TNC
						31,23/35	TNC
						32,26/35	TNC
						32,26/35	TNC
FILIERE SPORTIVE							
ETAPS principal de 2ème classe	B	2	2			100%	
FILIERE POLICE							
Gardien Brigadier	C	1	0			100%	
Brigadier chef principal	C	1	1			100%	
FILIERE EMPLOI FONCTIONNEL							
DGS 2.000 - 10.000 HAB	A	1	1			100%	
PERSONNELS NON TITULAIRES							
FILIERE MEDICO SOCIALE							
ATSEM	C	1	1	1 agent à temps non complet		33,29/35	CDD TNC

FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique	C	1	1	4 agents à temps non complet	6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
FILIERE ANIMATION						
Adjoint technique	C	1	1	1 agent à temps non complet	8,09/35	CDD TNC du 04/09/23 au 05/07/24
Adjoint d'animation	C	6	6	6 agents à temps non complet au 01.09.23	6,36/35	CDD TNC

- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent.**

VOTE	POUR	25
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour Extrait conforme

Le Maire,
Pascal Pochat-Baron



La secrétaire de séance
Maryse BOCHATON

Certifié exécutoire
Télétransmission sous-préfecture le 08/12/23
Publication en ligne le 08/12/23
Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services
Pascale CHAPUIS